

Si tous les cultes doivent pouvoir disposer d'un lieu de prière adapté et adéquat, faut-il encore que ce lieu ne serve pas à promouvoir des idées radicales et extrémistes, proches de celles des Frères musulmans

Jamel Ben M'Barek à propos des Frères musulmans : « Je les salue... »

Rappelons que ce mouvement religieux est interdit dans des pays européens comme l'Autriche et la Russie, voire l'Arabie Saoudite. Le député de la 7^{ème} circonscription des Alpes-Maritimes a même fait adopter à l'Assemblée Nationale, une résolution pour inscrire les Frères musulmans sur la liste européenne des organisations terroristes. Mais rassurons-nous. L'Imam de Cagnes-sur-Mer, Jamel Ben M'Barek n'est pas radicalisé. Quand notre confrère du quotidien l'interroge sur les Frères musulmans, voici sa réponse :

« Personnellement, sans engager la communauté, je les salue. Ils ont implanté, protégé l'islam sunnite malikite en France et dans les Alpes-Maritimes. Nous sommes d'obédience nord-africaine. Mon enseignant, Abou Djandel Yassin, un savant, a dû quitter l'Irak de Saddam Hussein car il était un Frère musulman... Je lui suis reconnaissant d'avoir préservé notre islam malikite des autres influences... salafistes ou chiïtes ». Les salafistes sont d'Arabie Saoudite où les Frères musulmans sont interdits et les chiïtes sont les ennemis des sunnites...

L'islam mailikite à Cagnes-sur-Mer...

Mais qu'est-ce que l'islam malékite ? C'est l'un des 4 courants du droit musulman sunnite. Il est fondé sur l'enseignement de l'imam Malik ibn Anas (711-795) qui est un théologien traditionaliste. Cette école est aujourd'hui majoritaire dans tout le Maghreb et dans la partie occidentale de l'Afrique, du Tchad au Soudan en passant par la Haute-Egypte, le Koweït et l'émirat de Dubaï. C'est le mouvement le plus répandu en France et le plus proche des... Frères musulmans. Dans ce contexte, faut-il leur faire confiance ? A ce « jeu » qui n'en est pas un, le maire sortant répond OUI arguant *« de la dignité et de l'égalité entre les cultes »*. L'Imam de Cagnes, Jamel Ben M'Barek s'inscrit dans la durée : *« Si ce n'est pas moi qui verra la construction de la mosquée, ce sera mon fils. Et si ce n'est pas mon fils, ce sera mon petit-fils. Dans 10 ans, nous aurons plus de poids électoral. C'est statistique. Ici, on a déjà 25 ou 30 convertis. Ils auront des enfants. L'Islam sera plus toléré »*. Parle-t-il du grand remplacement cher à Jean-Luc Mélenchon ?

Polémique entre le OUI de Louis Nègre et le NON de Bryan Masson sur la mosquée

De l'autre côté, le candidat du RN, Bryan Masson ne mâche pas ses mots, c'est NON : « *Je n'accorderai aucun permis de construire sur le terrain acquis par les fidèles à côté du lycée Renoir. Il y a des liens très forts entre la communauté cagnoise et certaines mosquées Fréristes de Nice. Je me refuse à travailler avec des radicaux qui considèrent l'islam comme une islam politique* ». Pour illustrer ses propos, il évoque la venue de Mahmoud Benzamia à Cagnes-sur-Mer pour célébrer la rupture du jeûne, il y a un an : « *Cet Imam de la mosquée En-Nour de Nice est blacklisté par Christian Estrosi depuis qu'il a insulté Nice (« Ville haineuse et raciste ») sur la TV algérienne* », sans le moindre respect pour les deux attentats qui ont touché la capitale azurée en faisant 86 morts ! Pour autant, cela ne suffit pas au préfet des Alpes-Maritimes, Laurent Hottiaux, qui est « catégorique » dans sa réponse : « *D'après les éléments que j'ai en ma possession et après vérification auprès des services spécialisés, rien ne permet à ce jour d'établir un lien entre cette organisation et le mouvement des Frères musulmans* ».

Le préfet ne voit aucune radicalisation à Cagnes-sur-Mer...

Pourtant, n'y-aurait-il pas dans les déclarations de l'Imam de Cagnes-sur-Mer, une allusion claire d'allégeance aux Frères musulmans qu'un député, Eric Pauget, qualifie « d'organisation terroriste » ? Et Louis Nègre insiste : « *Si on avait des fanatiques, on s'en serait rendu compte* ». Comment ? Il a assisté aux prêches ? Quels sont les « spécialistes » qui ont étudié ce dossier en préfecture ? Quels sont les « *éléments en ma possession* » du préfet ? Il en va de la sécurité publique d'une ville. Par le passé et encore récemment sous l'Arc de triomphe à Paris, c'est un islamiste radicalisé qui a essayé de perpétrer un attentat après 11 ans de prison alors qu'il était revenu de Syrie... Doit-on continuer à laisser passer de telles déclarations de M. Jamel Ben M'Barek en parlant des Frères musulmans : « ***Je les salue. Ils ont implanté, protégé l'islam sunnite malikite en France et dans les Alpes-Maritimes*** ». N'est-ce donc pas assez clair ? Que ceux qui ne prennent pas les bonnes décisions aujourd'hui ne s'étonnent pas que demain, le peuple leur réclame des comptes...

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité